



■ GONNEVILLE-SUR-MER

Bernard Hoyé réélu pour la troisième fois à la tête de la commune

Pour cette investiture, l'installation de la nouvelle mandature s'est déroulée à la salle communale, plus grande en termes de distanciation sociale face à la salle du conseil municipal trop petite.

Seul candidat à sa propre succession, c'est sans surprise que Bernard Hoyé a été réélu maire à l'unanimité des voix des élus présents. Ce troisième mandat, Bernard Hoyé souhaite qu'il soit « un mandat de communication. Merci pour votre confiance. Nous allons pouvoir travailler pour l'avenir de notre commune avec une équipe soudée au service des Gonnevillais », confie-t-il.

Après quoi, quatre adjoints ont été élus pour seconder le premier édile dans ses fonctions, à savoir : « **les bras droits rapprochés et compétents du maire** ». Il s'agit, en l'occurrence, des quatre adjoints déjà en place lors du précédent mandat : Danièle Hodot Parisot 1^{re} adjointe, Yves de Pannemaecker



Le maire Bernard Hoyé et son conseil municipal.

2^e adjoint, Claude Pouchain 3^e adjoint et Alain Larousserie 4^e adjoint. « Ils ont l'expérience qui fait qu'il va y avoir une continuité », concède le maire, également conseiller communal au sein de Normandie

Cabourg Pays d'Auge où il représentera la commune.

Ce premier conseil municipal nouvellement mis en place a aussi été l'occasion d'annoncer l'annulation d'une manifestation pourtant tant attendue

des habitants : « en raison de la pandémie de Covid-19, la traditionnelle Garden-Party prévue en juillet, à l'instar des autres animations estivales, est annulée ».